

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES-EN-OISANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 14
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le samedi 27 juin à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 22 juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Vote du Compte administratif 2019

Le Compte administratif 2019 est présenté par Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Clotilde CORRENOZ, Maire-adjointe, prend connaissance des résultats du Compte administratif 2019 qui se présentent comme suit :

	SECTION DE FONCTIO.	SECTION D'INVEST.	TOTAL
Dépenses	74 580,42 €	235 367,97 €	309 948,39 €
Recettes	70 401,42 €	141 007,82 €	211 409,24 €
RÉSULTAT 2019	- 4 179,00 €	- 94 360,15 €	- 98 539,15 €
Report exercice N-1	15 654,75 €	87 719,98 €	
Transfert / intégration opération non budgétaire		- 904,32 €	
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2019	11 475,75 €	- 7 544,49 €	3 931,26 €
Report exercice N+1 (dépenses)	-	-	

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
approuve le Compte administratif.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

